



CHSCT Plénier du 17/10/2019

Monsieur le président du CHSCT,

Depuis 4 mois et 5 jours, les agent.e.s de la DRFIP 75 attendent des informations concrètes sur la géographie revisitée. Depuis le 11 juin, notre Directeur Régional nous annonce que ces informations seront données dans les 10 jours, puis à la rentrée de septembre et désormais dans une note datée du 1er octobre, que la communication n'interviendra pas avant l'année prochaine. Cela place les agent.e.s parisiens.ne.s dans une situation de stress concernant leur avenir, surtout depuis la parution des cartes des autres départements. De plus en plus de collègues nous confient leur crainte quand à leur avenir au sein de la DGFIP. C'est dans ce contexte que les agent.e.s se sont fortement mobilisé.e.s lors de la dernière grève nationale du 16 septembre 2019.

Le 8 octobre, lors de sa visite sur le site de Saint-Sulpice, le Directeur Général, M. FOURNEL (l'ancien DG des Douanes...) devant une centaine d'agent.e.s grévistes, a réaffirmé que dans leurs projets, nos missions et nos services seront bel et bien éclatés et délocalisés. Par petits bouts... « *façon puzzle* ».

Mais à la question de Solidaires Finances Publiques de savoir quel était le calendrier précis : aucune réponse.

Encore une fois, les agent.e.s de la DRFIP sont pris pour de vulgaires pions. Et ce triste constat est renforcé par le recours au recrutement de contractuel.le.s ou à l'intelligence artificielle (I.A.) par fouille de bases de données (« *data-mining* » en anglais) dans le cadre du contrôle fiscal. Ces mesures témoignent d'un mépris pour le service public et plus encore pour les agent.e.s chargé.e.s de le dispenser.

Les propos tenus par le Président de la République le 10 octobre 2019 au forum annuel de la Banque Publique d'Investissement (BPI FRANCE) confirme le mépris envers les agent.e.s « *du fisc* », comme il sait si bien nous nommer. La véhémence de l'intervention du président de la République met clairement en difficulté les agent.e.s dans le cadre de leurs interventions dans les entreprises.

Avons-nous besoin de rappeler que les restructurations incessantes, la surcharge de travail due aux suppressions d'emplois, les objectifs, le management parfois fort zélé dégradent de plus en plus nos conditions de travail et ont déjà conduits 5 collègues à des gestes désespérés depuis septembre 2019 ?!

Pensez-vous que le pseudo « *dispositif d'accompagnement des agent.e.s adapté aux changements dans le mode d'organisation des services* » ainsi qu'une hypothétique « *prévention des risques professionnels dans le cadre des projets de réorganisation* » soient une réponse suffisante face à la détresse des collègues ?!?

Du côté de la DGDDI, les annonces de notre cher ministre, M DARMANIN, ne sont pas plus réjouissantes.

La fiscalité ne semble pas faire partie de ses priorités, puisque celui-ci annonce le transfert du principal de la fiscalité douanière au profit de la DGFIP, avec comme conséquence la suppression de 700 emplois dans la sphère fiscale et comptable des douanes !

Bien évidemment ces 700 emplois ne seront pas transférés vers la DGFIP, confère supra. Tout comme l'histoire récente l'a déjà démontrée, dans le cadre du « *Projet Stratégique Douanier* » (sic). Démarche dont l'objectif n'était pas un meilleur rendu de service public et de protection, mais bel bien de démailler le réseau de contrôle des Douanes, pour supprimer aveuglément des effectifs, sur l'autel de la doxa libérale...

Concernant le sujet des Paris Spéciaux, une note de la DI-IdF valide l'analyse de SOLIDAIRES concernant leur rattachement juridique au CHSCT75, avec le budget afférent, et ce depuis des années. Elle reconnaît aussi la spécificité de leurs missions, pour ces agent.e.s qui ont vocation à être en déplacement incessant sur toute la France. Dont acte.

Néanmoins, la Douane semble exclure d'informer régulièrement notre CHSCT légalement compétent : il faut absolument clarifier cette situation des plus opaques, qui n'a que trop duré, au détriment des agent.e.s concerné.e.s.

Le CHSCT75 est le CHSCT de référence pour ces agent.e.s : le particularisme strictement administratif de gestion des Paris Spéciaux, s'il peut être complexe, n'a été choisi ni par les représentant.e.s des personnels, ni les agent.e.s et encore moins les textes légaux visant à garantir la santé et la sécurité des personnels !

M DARMANIN tente tout de même de rassurer les collègues douanier.e.s en leur affirmant que la mission de Sûreté (= contrôle à 100% des voyageuses et voyageurs, des bagages & du fret, garantissant de fait la sécurité des 15 000 usager.e.s quotidien.ne.s) pour l'accès au Tunnel sous la Manche, qu'ils effectuent sans jamais avoir failli depuis 25 ans, reste sa priorité.

Et qu'elle demeure au centre des préoccupations du Gouvernement...

Cependant, il aurait été signifié aux agent.e.s des douanes réalisant cette mission, qu'elle pourrait se voir sous-traitée, d'un trait de plume politique, à une officine privée, dans les prochains mois (au hasard, après les élections municipales ?!)...

Que voilà un message porteur d'encouragement et Ô combien rassurant pour tout un chacun, agent.e.s des douanes, voyageuses et voyageurs !!!

Aussi, ces mêmes agent.e.s, à quelques jours (ce 31 octobre 2019 !) d'un « *hard BREXIT* » manquent tout simplement d'informations et ne savent absolument pas quelles seront leurs conditions de travail ni même leur moyens matériels les plus basiques (local de détaxe, etc) dans ce cadre... Et encore moins ce qu'il va advenir... ou pas !

Enfin (ou encore une fois), nous abordons cette nouvelle séance sans documents de travail fournis par la Douane sur tous ces points pourtant cruciaux.

Pour conclure cette liminaire, nous vous rappelons qu'en tant que chef de service, au sens de la loi et de la jurisprudence, vous avez la charge de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agent.e.s, avec une obligation de sécurité de résultat !

Plus que jamais Solidaires Finances, se battra pour que collectivement nous agissions pour ne pas perdre notre vie en la gagnant.